



**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de prévention des risques inondation

PPRI

Révision sur la Dordogne lotoise

**LE RISQUE D'INONDATION, ÇA CHANGE !
ON VOUS EN PARLE.**

SOMMAIRE :

1. **Qu'est-ce qu'un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)**
2. **Définition de la crue de référence**
3. **Présentation de la cartographie des aléas et introduction des enjeux**
4. **Conclusion**



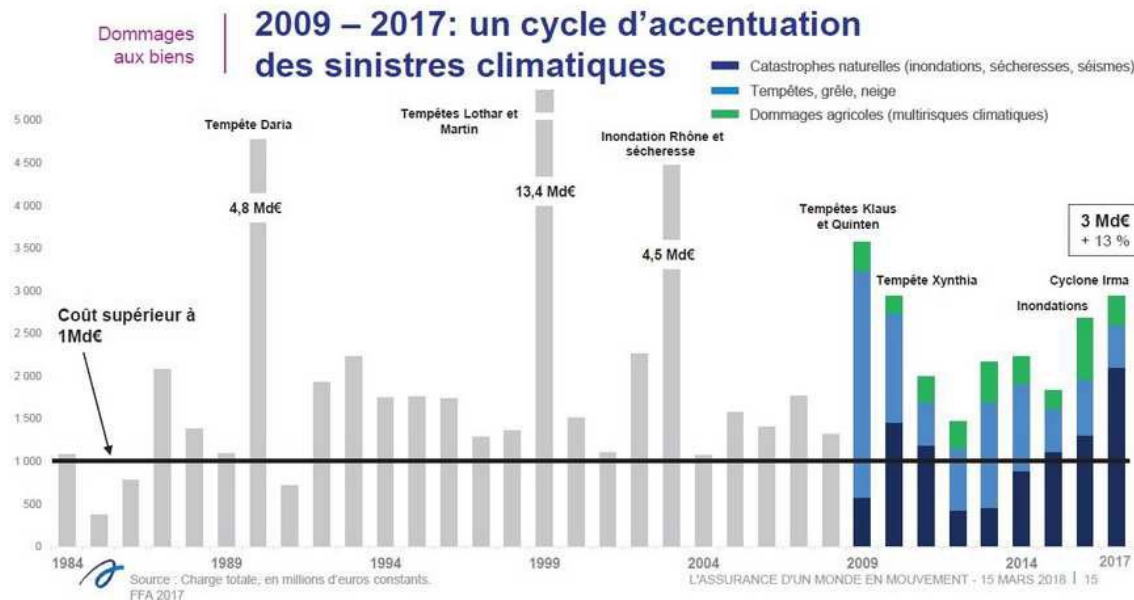


1

QU'EST QU'UN PPRI ?
POURQUOI EST-IL REVISÉ ?

→ Au niveau mondial, environ 50 catastrophes naturelles par an dans les années 70, **presque 200 aujourd'hui**

→ En France, dans les années 80, le coût moyen des catastrophes naturelles est d'**1 milliard d'euros**, c'est **3 fois plus à présent**



L'INONDATION, 1^{er} RISQUE NATUREL EN FRANCE

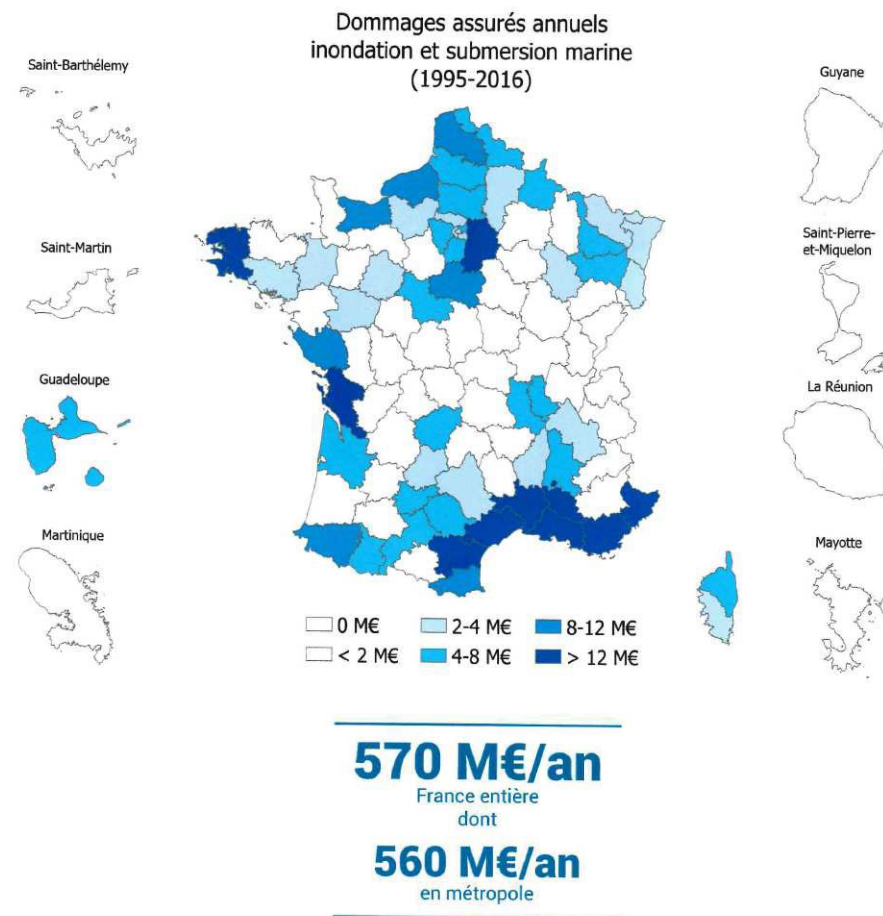
→ 57 % des sinistres reconnus catastrophes naturelles

1 commune sur 3 concernées

→ 17 millions de personnes et
40 % des emplois potentiellement
exposés

→ Le nombre de biens assurés
a augmenté de 80 % entre 2000 et
2016, les valeurs assurées ont
augmenté de 150 %.

D'ici 2050, ces montants pourraient
être multipliés par 1,5 sous l'effet du
changement climatique



→ Sur la rivière de la Dordogne, car un écart a été constaté avec les PPRI des départements voisins de Corrèze et de Dordogne : il est nécessaire de revoir la crue de référence.

RAPPEL DES DÉFINITIONS :

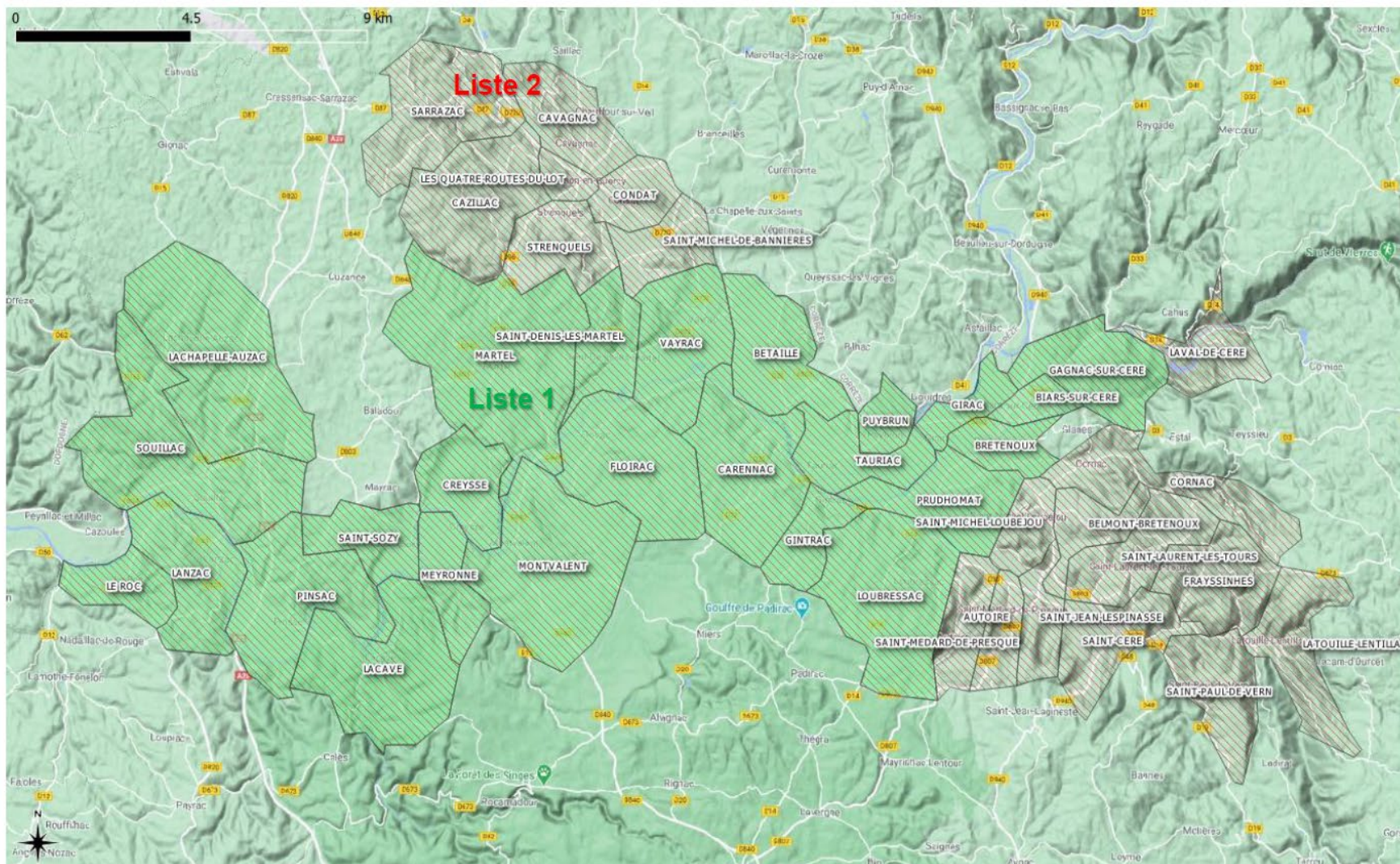
CRUE CENTENNALE : Crue qui a 1 chance sur 100 d'être dépassée chaque année.

CRUE DE RÉFÉRENCE : Plus forte crue observée ou crue centennale si celle-ci est réputée plus forte.

→ Les règlements actuels sont anciens et nécessitent une mise à jour.

→ Sur la Borrèze, des études ponctuelles ont été menées depuis 20 ans. Il est nécessaire de les prendre en compte et de les compléter.

LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDES





2

Comment définir la crue de référence ?

A RETENIR :

→ Les barrages situés sur le territoire n'ont pas vocation à retenir les volumes d'eau des crues.

→ Ils ont une incidence faible sur les grandes crues, prises en compte dans le calcul du PPRI.



Pourquoi ne pas avoir choisi comme crue de référence un événement historique récent ?

Comment la crue de référence a-t-elle été calculée ? Quelles méthodes ont été utilisées ?

Les événements historiques documentés n'atteignent pas le niveau de la crue centennale.

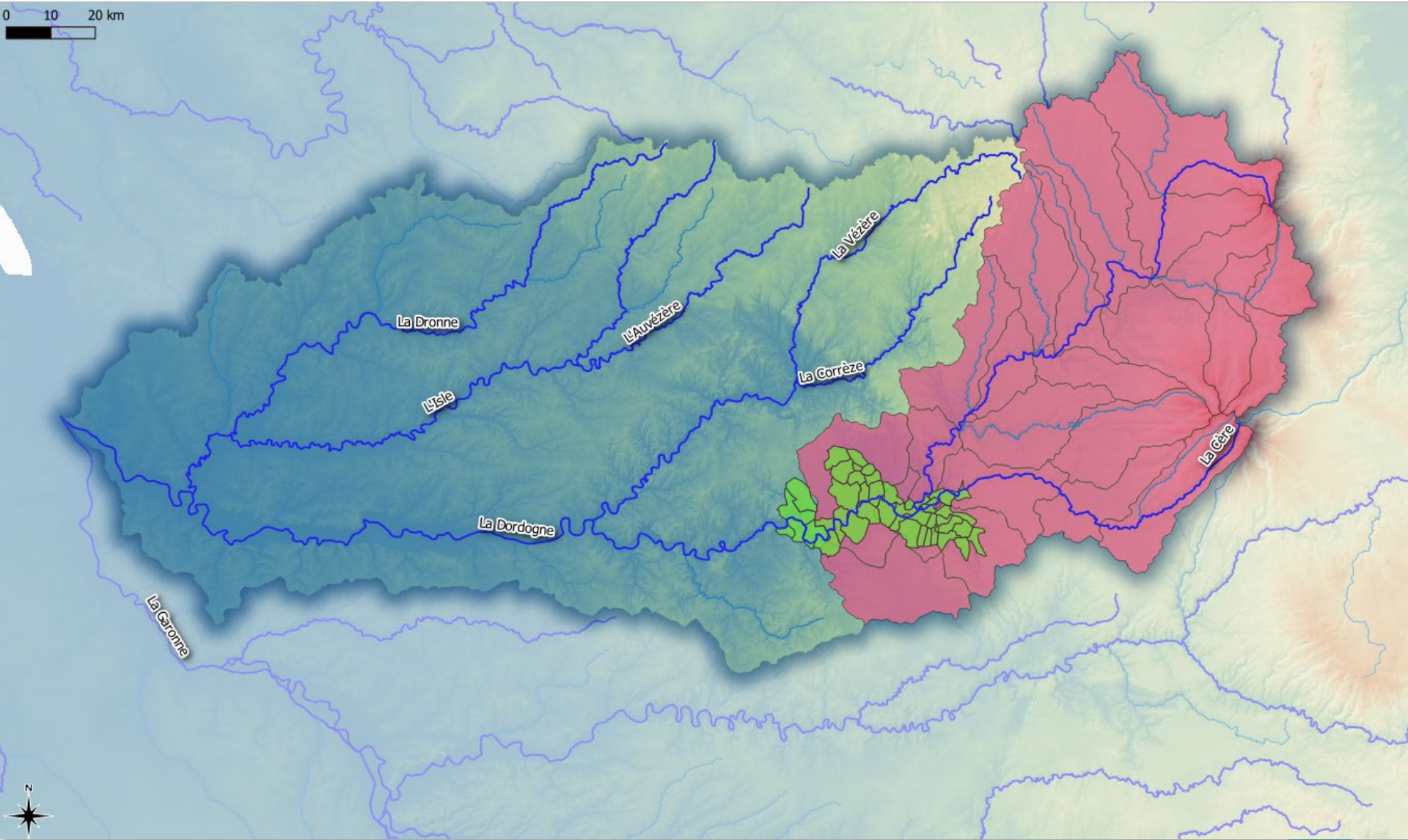
- **Campagne de relevés de terrain**
- **Analyse de l'hydrologie :**
 - Estimation des débits de référence de la Dordogne et de ses principaux affluents
 - Établissement des hydrogrammes de crue pour alimenter le modèle hydraulique

Qu'est-ce que l'hydrologie ?
A quoi correspond les
hydrogramme de crue ?

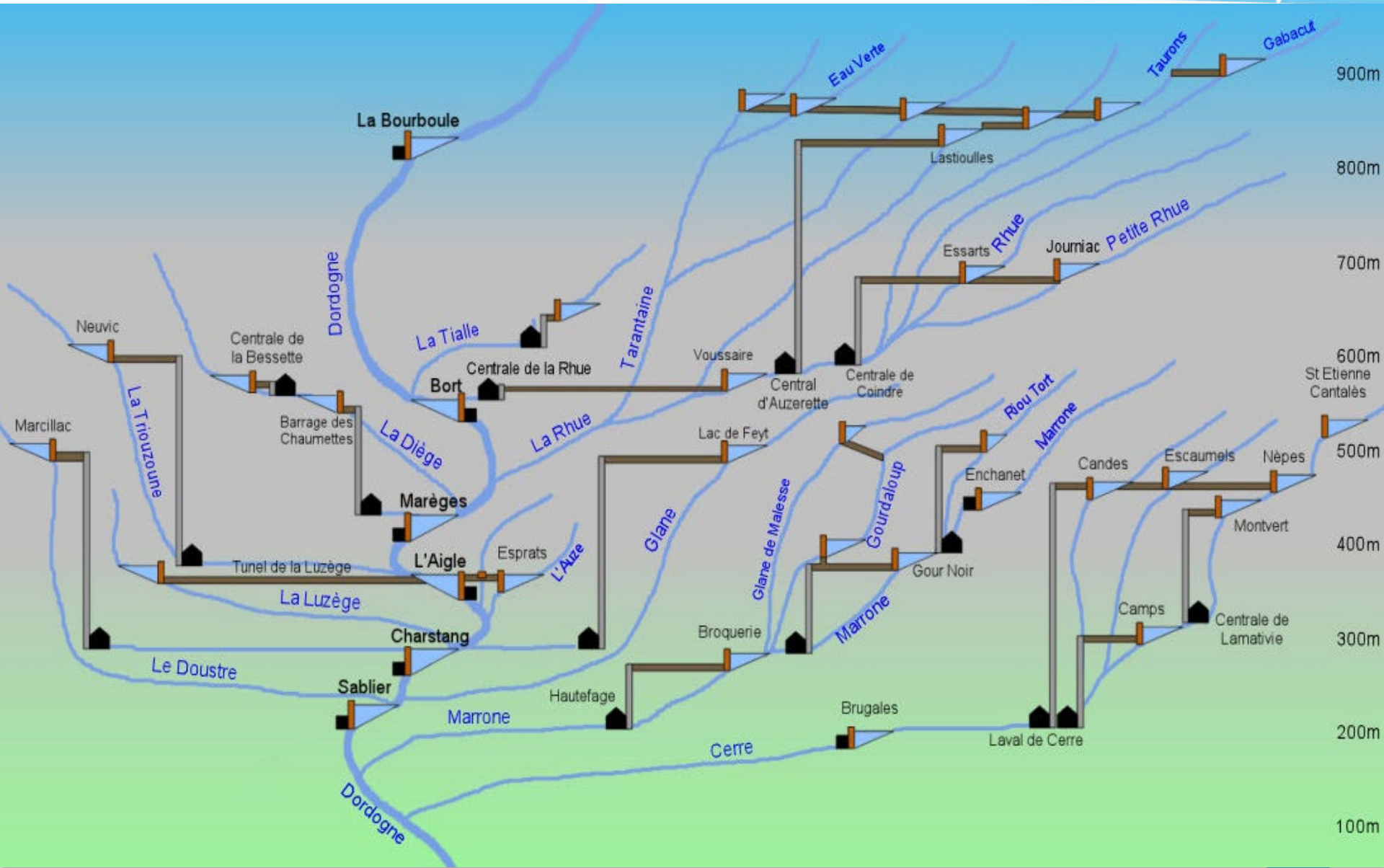
Qu'est-ce que ces études
ont permis de montrer ?

- **C'est la science qui étudie le cycle de l'eau** (précipitation, infiltration, ruissellement, évaporation) **et qui permet de définir le débit de crues des cours d'eau**
- **C'est une courbe d'évolution du débit en fonction du temps**
- **L'hydrologie de la Dordogne est très complexe :**
 - Présence de nombreux barrages
 - Deux grandes périodes hydrologiques sont identifiées : avant et après les années 1950

ANALYSE DE L'HYDROLOGIE :



ANALYSE DE L'HYDROLOGIE :



Quel est la crue de référence retenue et qu'est-ce qui a motivé ce choix ?



La crue centennale a été établie à 2170 m³/s à Beaulieu en amont et à 2550 m³/s à Souillac en aval.

La crue de référence actuelle : 1850 m³/s (crue historique de 1952)

- Approche qui s'appuie sur une méthode plus moderne et robuste qui prend en compte les mesures des stations sur un siècle ainsi que les apports de la Cère
- Résultat à l'aval cohérent avec le PPRI du département de la Dordogne

A quoi correspond une étude hydraulique ? Quelles sont ces objectifs ?

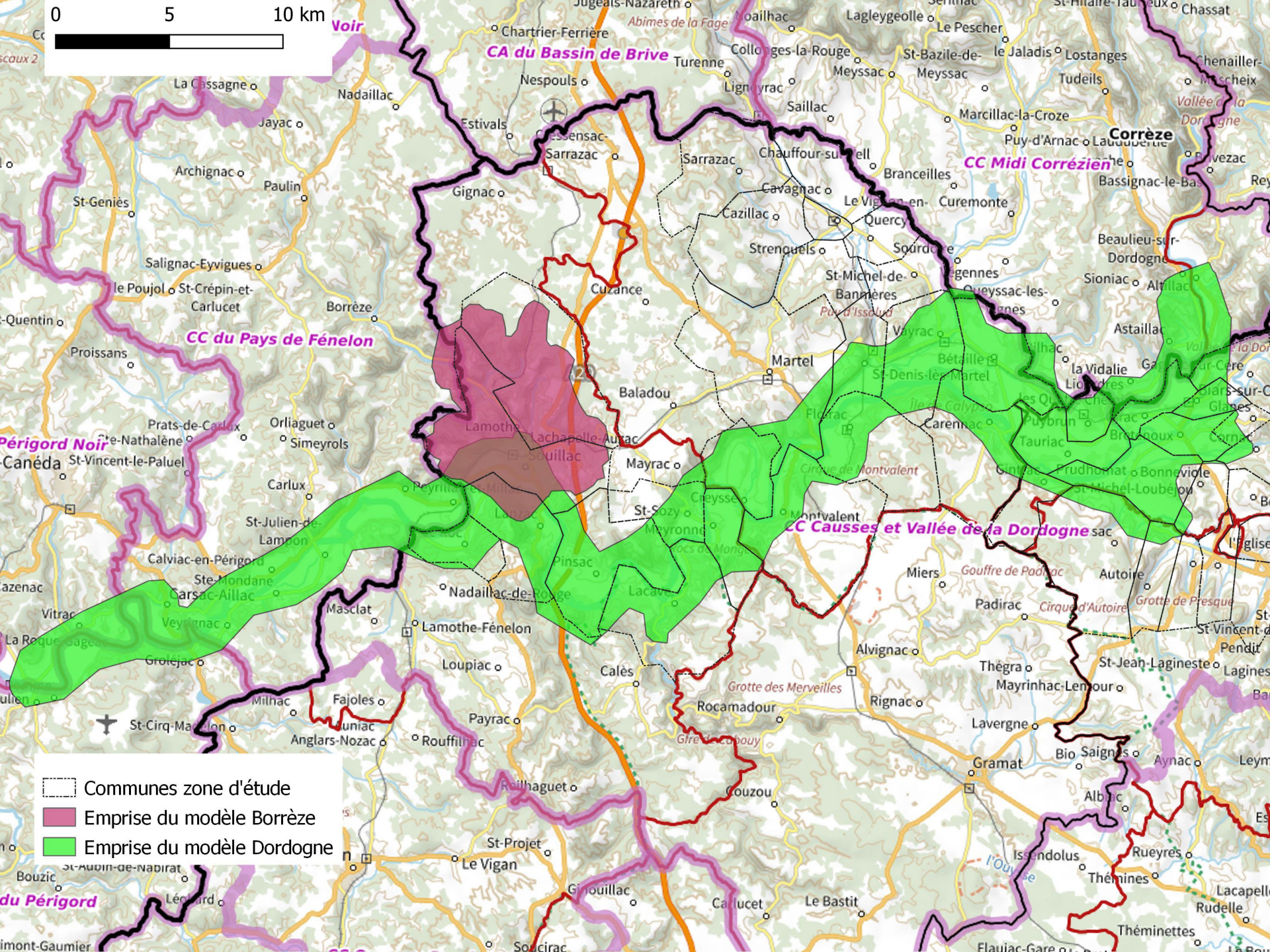
L'étude caractérise l'aléa inondation pour mieux comprendre le fonctionnement de la rivière en période de crue.

- Elle s'appuie sur des débits de crue de diverses périodes de retour (10 ans, 50 ans et 100 ans).
- Elle permet de construire une maquette numérique de l'écoulement des crues et de déterminer les hauteurs d'eau et vitesses.

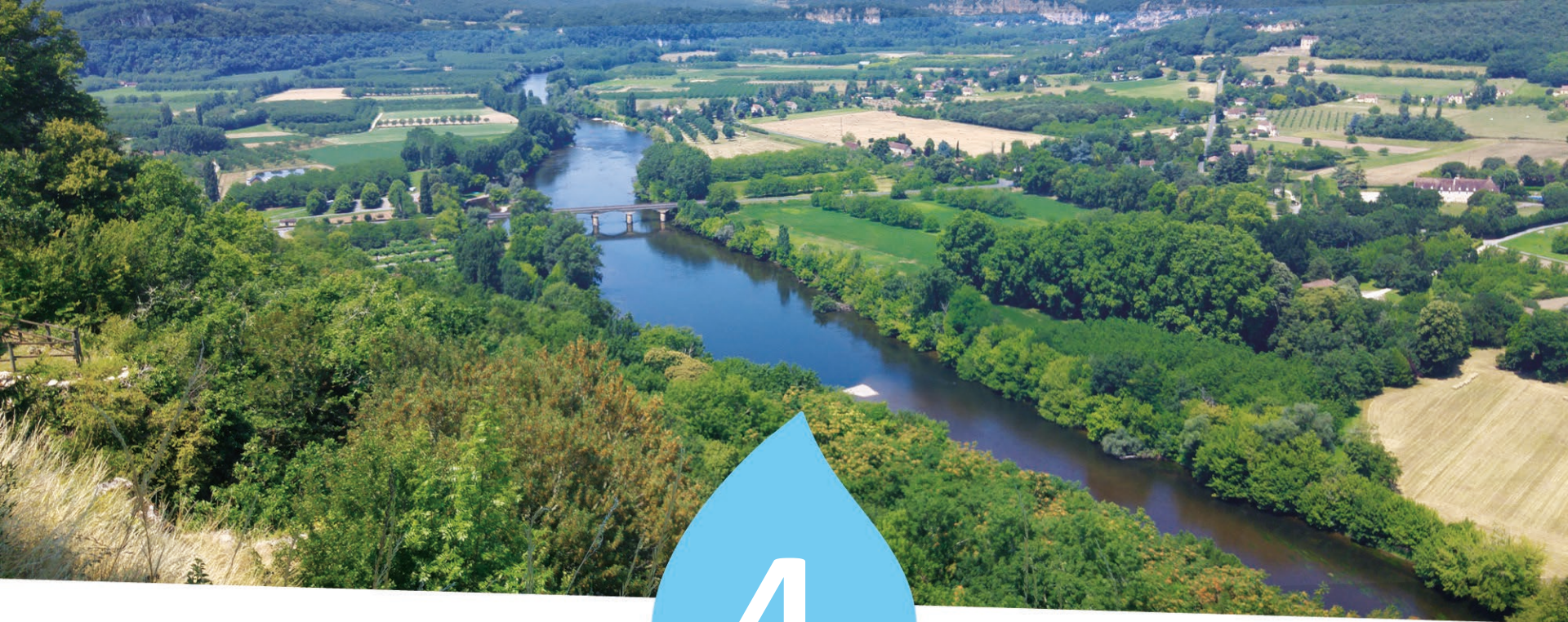
Qu'est-ce que l'étude topographique et bathymétrique ?

Il s'agit de déterminer finement la forme du terrain sur lequel la rivière s'écoule en particulier quand elle déborde.

La bathymétrie permet de mesurer la profondeur du lit d'un cours d'eau, d'en déterminer la forme.



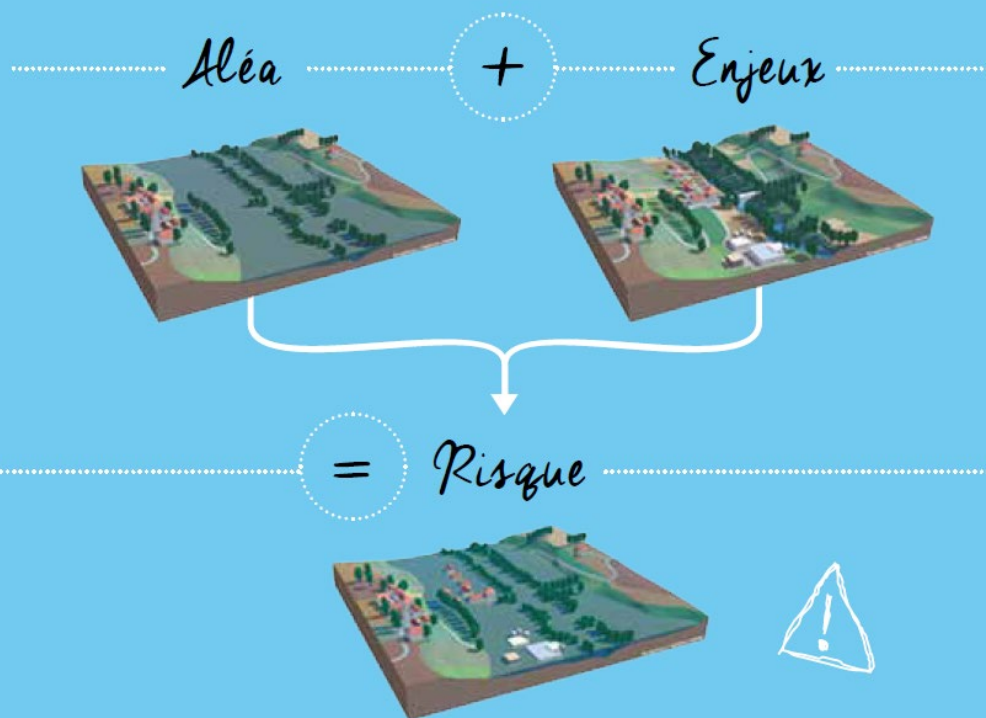
- Communes zone d'étude
- Emprise du modèle Borrèze
- Emprise du modèle Dordogne



4

LA CARTOGRAPHIE DES ALEAS

QU'EST-CE QU'UN ALÉA ?



DÉFINITION :

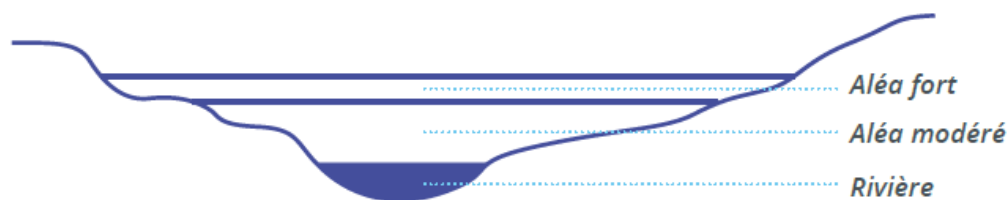
ALÉA : Phénomène naturel aléatoire. On appelle aléa d'un cours d'eau dans le cadre d'un PPRi le croisement de la hauteur d'eau atteinte et de la vitesse des écoulements.



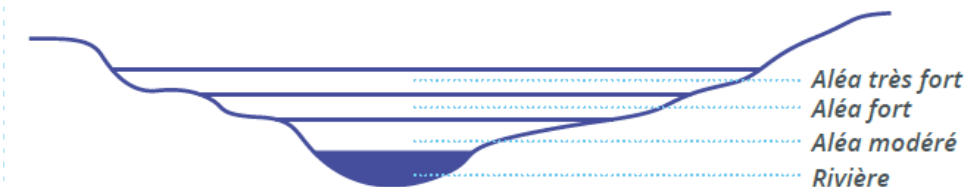
CARTOGRAPHIER LE NOUVEL ALEA

Qu'est-ce qui change dans le calcul de l'aléa, qu'est-ce qui est pris en compte ?

L'aléa hier

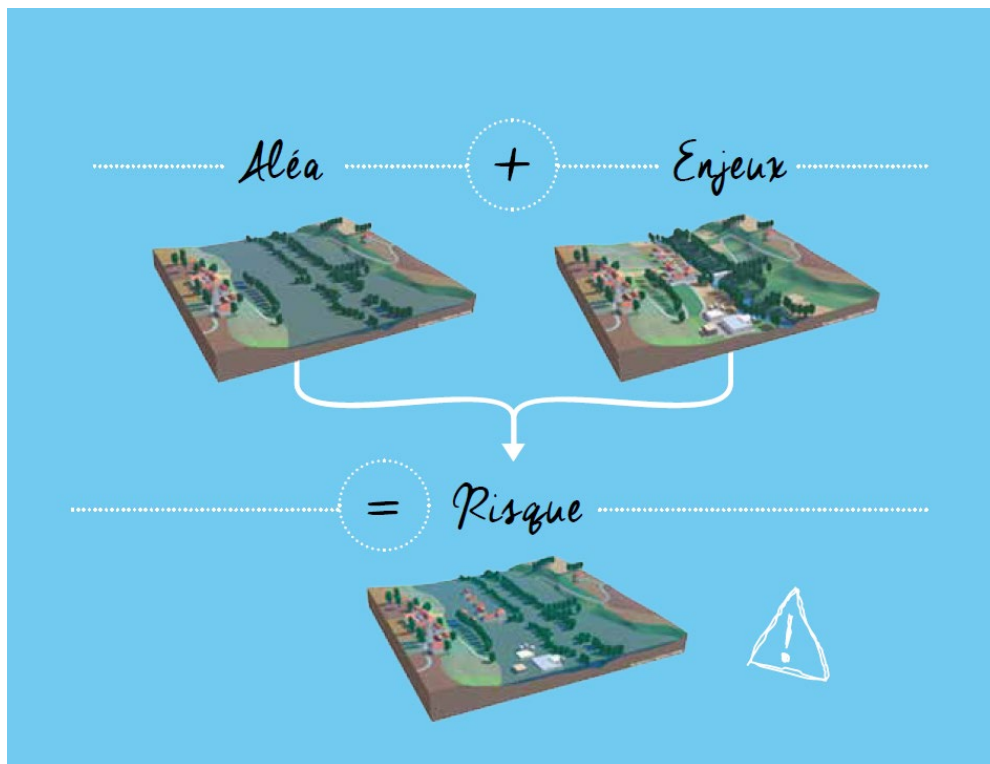


L'aléa aujourd'hui



LA PROCHAINE ETAPE : LA DÉFINITION DES ENJEUX

Qu'est-ce qu'un enjeu ?



DÉFINITION :

ENJEU : Ensemble des biens et des personnes : habitations, infrastructures, bâtiments commerciaux ou industriels, cultures ou les cheptels et les vies humaines.



Le PPRI cherche à identifier les :

→ **Les espaces urbanisés :**

- Les espaces bâtis qui sont entourés d'autres espaces bâtis et qui forment ensemble une continuité urbaine.
- Les éventuelles « dents creuses » ou enclaves, c'est-à-dire des espaces non bâtis entourés d'espaces bâtis

→ **Les espaces de développement futur envisagés**

→ **Les champs d'expansion de crue**

- Espace naturel ou aménagé où les eaux de débordement peuvent se répandre lors d'un épisode de crue.

Le PPRI cherche à identifier les :

- **Les équipements et bâtiments publics, notamment ceux utiles à la gestion de crise et à la sécurité civile**
- **Les équipements touristiques**
- **Les voies de circulation**

LA DÉFINITION DES ENJEUX
EST TRAVAILLÉE EN LIEN AVEC
LES COMMUNES CONCERNÉES